

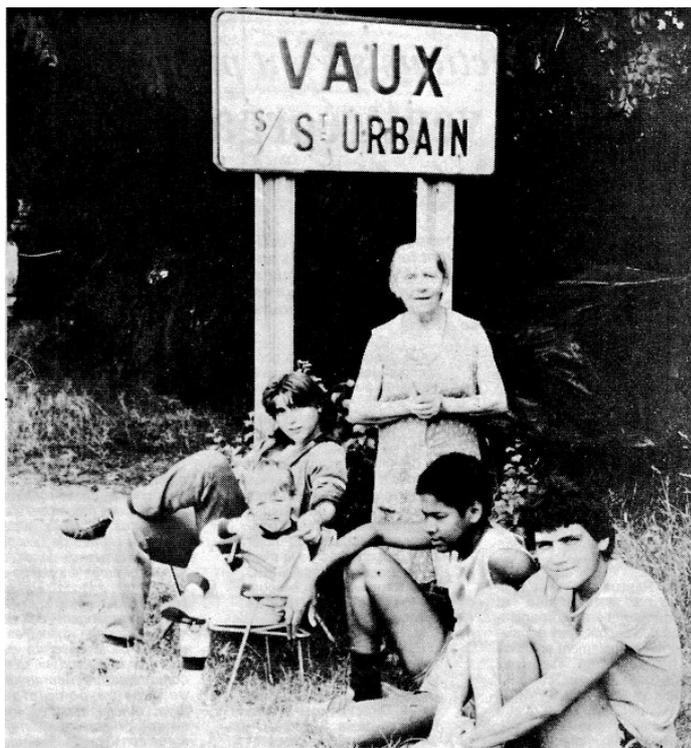
Vaux sur Saint-Urbain.

Histoire d'eau à Clochemerle

Q'IL est malaisé de saisir les mécanismes complexes qui régissent les relations inter-personnelles au sein d'une commune comme Vaux-sur-Saint-Urbain.

Tout le monde sait (presque) tout sur tout le monde. Les amitiés présentent la même ténacité que les rancunes ancestrales.

Parachuté en ces lieux comme un cheveu dans la soupe, pour une histoire d'eau imbuvable, j'ai éprouvé moult difficultés le mot est faible pour que les villageois parlent de cette pollution. Le mutisme fut souvent leur réponse face questions qui n'avaient d'autre but que d'éclaircir une eau troublée par d'invérifiables rumeurs, Les jeunes de Vaux, de même que les techniciens D.D.A. et de la D.D.A.S.S. ont été plus loquaces. L'eau s'est éclaircie. C'est tant mieux pour tout le monde.



A flanc de colline, le long d'une route qui serpente et encercle l'église, s'égrenent les maisons de **Vaux-sur-Saint-Urbain**.

Le village sommeille sous la torpeur de l'été, à peine rafraîchi par la sombre masse verte des forêts qui l'entourent, qui l'isolent.

Quelque part entre **Poissons** et **Doulaincourt** vivent ou survivent soixante-cinq âmes. La majorité des hommes qui travaillent dans de petites entreprises métallurgiques du secteur.

Deux agriculteurs à forte personnalité entretiennent la tradition rurale. Signe des temps, il

n'y a plus d'école. Les sources sont nombreuses, autour de la commune, et la pureté de leur eau a soulagé, jadis, plus d'une gorge asséchée.

Depuis 1958, le village tire son eau de la source du Meurget, à quelques centaines de mètres des habitations, non loin d'un chêne.

L'eau captée est alors chlorée, puis envoyée dans ce qui fait office de réservoir, en haut du village. Le Meurget, qui sort de terre dans la vallée, va se jeter, quand ses forces le lui permettent, dans le Rognon.

Les premières mesures.

L'été venu, le ruisseau a parfois et même souvent tendance à s'épuiser avant d'atteindre son « grand frère » .

Tout coulait à peu près normalement quand... Depuis quelques semaines, certains habitants admettent avoir observé une modification du goût de l'eau.

Le dimanche 22 juin, à la mi-journée, **M. Desvoy**, un des deux agriculteurs, boit l'eau de source avant le captage, là où elle n'a encore subi aucun traitement.

L'après-midi, il est suffisamment incommodé pour devoir s'aliter quelques heures, sans avoir fait constater son mal par un médecin.

Le lendemain, lundi 23 juin au matin, **M. Desvoy** avertit par téléphone la **Compagnie Eau et Ozone de Joinville**. L'entreprise délègue sur place un de ses techniciens. Celui-ci descend dans le puits, note , une odeur « douteuse » et i effectue un prélèvement immédiatement avant le captage.

M. Guiot, ingénieur sanitaire de la **DDASS** est prévenu sur le champ.

En attendant les résultats des premières analyses, la population est informée lundi à midi par l'appariteur des mesures à prendre: l'eau est réservée à des fins domestiques, et non plus alimentaires.

La rumeur court.

L'hydrologue départemental, **M. Jacquemin**, est consulté afin d'émettre une hypothèse sur l'origine de la pollution. Au sein de la commune, certains ont déjà une petite idée...

Les premiers résultats tombent mercredi; l'après-midi, le chef d'agence de la **Compagnie Eau et Ozone** alerte **M. Guiot**, de la **DDASS** par télégramme. Ce dernier se rend sur place. Le sous-préfet de **Saint-Dizier**, **M. Dumolard**, effectue aussi le déplacement.

Il est alors grand temps d'interdire le consommation de cette eau. A en croire les jeunes du village, dire qu'elle sent mauvais est un doux euphémisme.

Chez **M. Desvoy**, à un endroit où elle s'écoule goutte à goutte depuis longtemps, apparaissent depuis peu de temps des tâches vertes. Une femme âgée de la commune et ses enfants de passage auraient eux-aussi été incommodés.

La décision de couper l'eau est prise. La distribution de celle issue du captage est interrompue le jeudi 26 à 11 h.

Il faut stériliser le réseau. Les parois du réservoir sont aspergées avec une solution à base d'eau de javel. Le tout est rincé avec de l'eau saine, qu'on est allé chercher à **Doulaincourt**.

Même si certains avancent des idées de plus en plus précises, aucune preuve ne vient étayer la moindre hypothèse quant à la cause de la pollution. Il y a bien une similitude d'odeur... mais une similitude n'a jamais fait une certitude.

La rumeur, elle, n'a que faire des preuves. Elle désigne plus ou moins plutôt plus

Glegendre 2014 – La Haute-Marne Libérée 25 Juillet 1986.

que moins deux silos situés sur un champ, non loin de la source, un peu en hauteur.
Des allusions voilées aux silences gênés, on devine qui est visé sans l'être...

M. Malingre, l'autre agriculteur de la commune, propriétaire des silos, balaie les questions d'un large revers de la main : « *L'eau est bonne, j'en ai bu jusqu'au bout, je n'ai jamais été malade et je n'ai absolument rien à dire* ». **C'est Clair comme de l'eau de source !**

Ses voisins d'en face affichent la même certitude : « *on fait trop de bruit autour de cette histoire* ».



Les silos : leur emplacement est conforme aux textes en vigueur.

Le rôle des fluo-capteurs.

Le jeudi à 19h et les jours qui suivent, les pompiers de Saint-Dizier et un camion de Langres vont chercher de l'eau potable à **Doulaincourt**. Cette eau est introduite dans le réseau. Des habitants, prudents, se méfient, la font bouillir, celle-ci aussi, ne boivent que de l'eau minérale.

Pendant ce temps, **M. Jacquemin**, hydrologue départemental de la **D.D.A.** injecte dans le sol, près des silos, 200l de fluors mélangée à une grande quantité d'eau.

Il s'agit d'un produit colorant totalement inoffensif ne présentant pas la moindre toxicité.

On verra où il ressort. A tout hasard, des fluo-capteurs sont placés dans le captage... près de la source du **Meurget**.

Un premier échantillon est relevé lundi 1^{er} juillet et aussitôt envoyé pour analyse au Service régional d'aménagement des eaux. Un second échantillon est prélevé jeudi 3 juillet.

Les résultats tombent par écrit au début de cette semaine à la D.D.A.

Les analyses ne laissent planer aucun doute: la fluorescéine réapparaît 24 h après injection L'œil nu peut la repérer; ressortie dans le captage.

Une question de semaines

Il reste à les interpréter. La tâche paraît simple. L'évidence est souvent traître. Certes, tout indique que la pollution provient des silos. Il importe pourtant de préciser que leur propriétaire a scrupuleusement respecté le règlement sanitaire départemental. Il n'a aucun tort vis-à-vis des textes qui précisent que les silos doivent être situés à plus de 200 m de tout point d'eau.

Il se trouve qu'un contexte hydrologique particulier celui de Vaux-sur-Saint-Urbain a fait que le captage avait bel et bien été souillé.

Entre les textes et les prescriptions d'usage, il y a parfois un pas que la raison voudrait voir franchir plus souvent...

Pourquoi ne pas envisager que l'autorité municipale veille partout au respect, par exemple, d'un périmètre de protection variable selon les sites ?

Quant au **Meurget**, qu'on se rassure. Redonner à son eau sa pureté d'antan n'est qu'une affaire de mois, voire de semaines.

Une Pollution bactérienne

Les premières analyses de l'eau du Meurget ont révélé une pollution bactérienne qualifiée de « grave » par un spécialiste de la DDASS.

Des colibacilles ont été détectés, du genre de ceux que l'on retrouve lors des contaminations fécales.

Ce type de pollution est généralement dû à la décomposition de matières organiques ; par exemple : décharge, cadavre, ensilage...

Eau polluée : le maire ne veut pas se mouiller.

M. Claude Marie, maire de Vaux sur Saint-Urbain . ne s'est guère mouillé dans cette histoire d'eau .

Avant que les résultats des analyses des fluocapteurs ne soient connus, il se refusait à émettre une hypothèse ... et rejetait celle des autres -(silos).

« Ce ne sont même pas des présomptions mais des racontars », affirmait-il dans nos éditions du 1er juillet.

Des racontars aux quels les analyses semblent donner quelque crédit...

M. le Maire ne voulait rien dire « pour ne pas réveiller les vieilles querelles: vous savez comment sont les gens ! »

Justement. Les gens en question n'avaient que faire des rivalités de certains. L'odeur de l'eau était assez explicite pour

eux.

N'est-il pas regrettable que les auteurs des racontars aient eu assez tôt « du nez » quant à l'origine probable de la pollution, alors que le premier magistrat de la commune se refusait à seulement évoquer la moindre évidence ?

Cette pollution de l'eau pourrait avoir aussi pollué les relations entre les habitants du village.

Comme dans l'affaire de Tchernobyl, le mutisme de l'autorité a eu un effet contraire au but recherché. Fâcheux .